

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 mars 2021

Reinhart Marville Torre déploie sa pratique Droit de la concurrence avec l'arrivée d'Alexandre Rios en tant qu'associé



Reinhart Marville Torre a le plaisir d'annoncer l'arrivée de Alexandre Rios, en qualité d'associé, à compter du 1er mars. Alexandre dirigera l'équipe spécialisée en droit français et européen de la concurrence

La nomination de ce nouvel associé démontre l'engagement de RMT à proposer les meilleures pratiques sur le marché afin de répondre aux défis de ses clients et à l'évolution rapide des exigences du marché.

« Nous sommes très heureux d'accueillir Alexandre au sein du cabinet. Son arrivée nous permet d'étoffer encore davantage notre offre en droit économique » précise le Cabinet.

Fort de plus de 12 ans d'expérience, Alexandre Rios était jusqu'alors conseil au sein de l'équipe spécialisée en droit de la concurrence du cabinet Darrois Villey Maillot Brochier, qu'il a rejoint en 2009. Il est régulièrement intervenu dans des dossiers de concentrations et de pratiques anticoncurrentielles pour des clients des secteurs de l'assurance, des médias (publicité extérieure, presse, TV, radio, digital), de l'industrie l'agroalimentaire, du BTP ou encore de l'énergie.

Avocat au barreau de Paris depuis 2008, Alexandre Rios est titulaire d'un DEA de droit des affaires et de l'économie de l'Université de Paris I où il a été chargé de travaux dirigés pendant quatre années au sein de cette Université, en droit privé et en droit européen de la concurrence.

À propos de Reinhart Marville Torre

Fondé en 1990, Reinhart Marville Torre est un cabinet d'avocats d'affaires dont les 65 avocats interviennent en conseil comme en contentieux auprès des entreprises et de leurs dirigeants afin de les accompagner et de les conseiller dans leur stratégie juridique et judiciaire.

Le cabinet a progressivement étendu son offre à tous les domaines du droit des affaires : corporate, contentieux, droit social, droit fiscal, droit public, responsabilité et risques professionnels & industriels, droit immobilier.

Contact presse :

Laetitia Guillot-Tantay • Directrice Communication & Marketing
01.53.53.45.82 – laetitia.guillot-tantay@rmt.fr

www.rmt.fr